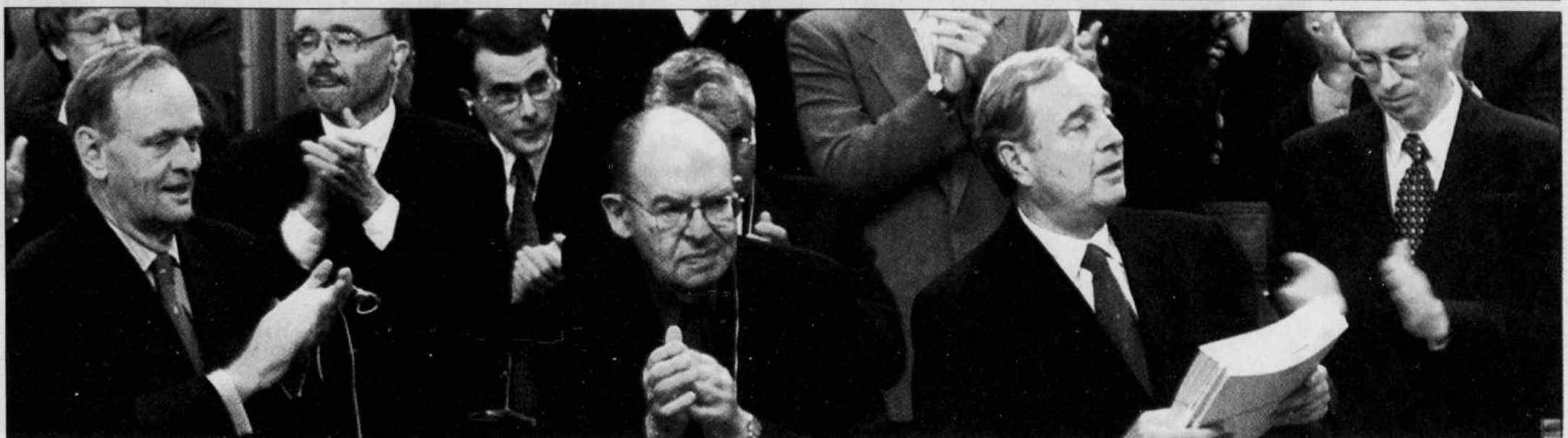


# LE DEVOIR



Le premier ministre Jean Chrétien, le député Don Boudria et les ministres Herb Grey et Stéphane Dion applaudissent le ministre des Finances, Paul Martin, après la lecture de son mini-budget. REUTERS

PERSPECTIVES

## Une question de timing

HÉLÈNE BARIL  
LE DEVOIR

Personne n'est dupe. Le mini-budget présenté hier par le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a été finement ciselé pour amadouer les électeurs et couper l'herbe sous le pied de Stockwell Day. Mais en faisant cela, le gouvernement fédéral donne aussi un sérieux coup d'accélérateur à l'économie canadienne, qui roule déjà à plein régime.



Hélène Baril

Baisser significativement les impôts des particuliers et des entreprises en période de prospérité économique n'est pas très orthodoxe du point de vue de la théorie économique. Quand une économie tourne à plein régime, toutes les mesures qui ont pour effet d'augmenter le revenu disponible et de stimuler la consommation comportent un risque, soit celui d'alimenter l'inflation et de forcer la Banque du Canada à augmenter les taux d'intérêt, ce qui viendrait réduire à néant l'effet des baisses d'impôts.

En matière de politique économique, tout est une question de timing. Des baisses d'impôts sont toujours bien reçues par la population, mais leur effet sur l'ensemble de l'économie est très variable. En période de récession, les réductions d'impôts agissent comme un produit dopant dans le corps d'un athlète olympique: elles améliorent le rendement de l'économie. Administrées en période de prospérité, les réductions d'impôts sont comme des bâches supplémentaires qu'on empièlerait sur un feu ardent. Il y a un risque de surchauffe.

Le ministre Paul Martin n'a pas manqué de le souligner hier: cela fait des décennies que l'économie canadienne n'a pas été aussi bien portante. La croissance dure depuis 22 trimestres consécutifs, ce qui ne s'est pas vu depuis 30 ans. Le taux de chômage est à son plus bas niveau en 24 ans et il y a pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de pointe.

C'est le moment qu'a choisi Paul Martin pour ouvrir les vannes, après avoir engrangé des surplus budgétaires pendant trois ans. Avec plus d'argent dans leurs poches, les contribuables sont généralement tentés de dépenser plus, soit en consommant davantage, soit en investissant dans l'achat de biens

VOIR PAGE A 8: TIMING

# Baisses d'impôts pour faire échec à l'Alliance

- Remboursement accéléré de la dette
- Un système fiscal à quatre paliers en réponse au taux unique d'imposition

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À la veille du déclenchement des élections fédérales, les libéraux viennent de couper l'herbe sous le pied de l'Alliance canadienne en annonçant dans leur minibudget tout ce sur quoi Stockwell Day espérait faire campagne: des baisses d'impôts massives totalisant 100 milliards en cinq ans et un remboursement accéléré de la dette publique.

Qui plus est, ils mettent la table pour le «débat de valeurs» que promet Jean Chrétien pendant la campagne en introduisant un système fiscal encore plus progressif, à quatre paliers, qui se veut une réponse au taux d'imposition unique de l'Alliance.

Dans son discours à la Chambre des communes, le ministre des Finances, Paul Martin, a présenté ses annonces comme l'antithèse des propositions du parti de Stockwell Day. L'impôt uniforme de 17% que ce dernier propose est «inéquitable» parce qu'il accorderait des diminutions d'impôts plus importantes aux plus riches.

«De tels résultats, loin d'être le fruit du hasard, correspondent aux désirs des partisans de l'impôt uniforme et

VOIR PAGE A 8: BAISSSES

- Autres informations en pages A 2 et A 3
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 6: Le cynisme politique

ANALYSE

## Et voilà le travail!

Avec son énoncé économique d'hier, Paul Martin est venu compléter un travail qu'il aurait dû entièrement faire lors de son budget de février dernier. Le ministre fédéral des Finances avait alors été critiqué pour sa timidité dans le versement du dividende fiscal associé à la victoire sur les déficits, malgré l'ampleur prévisible des surplus. Il a corrigé le tir hier, élections obligent.

Il y a une bonne nouvelle dans la mise à jour budgétaire énoncée hier. Ainsi, malgré le plan quinquennal de réduction des impôts (pour les particuliers et les entreprises) de 58 milliards dévoilé lors du budget de février dernier, le ministre Martin prévoit que les surplus accumulés atteindront tout de même les 81 milliards dans l'intervalle. C'est donc dire qu'Ottawa nage dans les surplus. L'abondance est à ce point réelle que le ministre Martin s'est servi de prévisions conservatrices pour réduire la dette de 12,3 milliards au terme de l'exercice



Gérard Bérubé

1999-2000. Mais il aura fallu l'imminence d'élections pour que les contribuables commencent à goûter la pleine mesure de cette ère de surplus. En résumé, Paul Martin a doublé la mesure et accéléré l'allègement fiscal pour le porter à 100 milliards d'ici 2004.

Et tous y trouvent leur compte. Pour les particuliers, le budget Martin de février prévoyait un allègement fiscal total de 39,5 milliards d'ici 2004, un montant qui

VOIR PAGE A 8: TRAVAIL

### Le mini-budget de Paul Martin



#### Les taux d'imposition baissent

Revenu (en dollars)	Juillet 2000	Janvier 2001
31 000 et moins	17 %	16 %
31 000 à 60 000	24 %	22 %
60 000 et plus	29 %	—
60 000 à 100 000	—	26 %
100 000 et plus	—	29 %

#### Que reste-t-il dans vos poches?

- Une famille de quatre personnes**
- Deux revenus totalisant 60 000 \$  
Impôt 99: 5700 \$ Impôt 2001: 4700 \$ (-18 %)
  - Un revenu totalisant 40 000 \$  
Impôt 99: 3325 \$ Impôt 2001: 2225 \$ (-32 %)
- Famille monoparentale avec un enfant**
- Un revenu totalisant 33 000 \$  
Impôt 99: 900 \$ Impôt 2001: 0 \$

#### Les économies d'impôt pour 2001

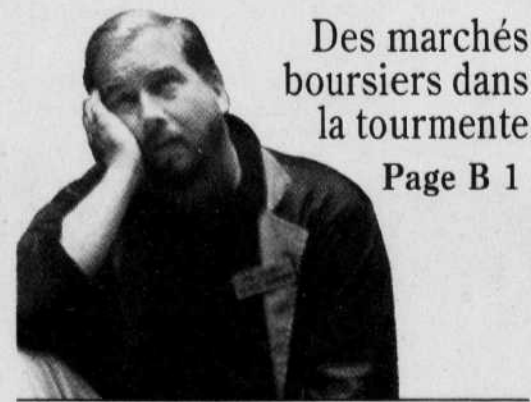
(en dollars)	30 000	50 000	75 000	100 000	125 000
Célibataire	521	1130	2223	3335	3698
Monoparental	915	1105	2113	3084	3566
Famille de 4	1370	702	1434	2025	3093
Couple âgé	574	979	2107	2845	3544

#### Des montagnes d'excédents!

1997-1998	3,5 milliards
1998-1999	2,9 milliards
1999-2000	12,3 milliards

Source: ministère des Finances

ÉCONOMIE



Des marchés boursiers dans la tourmente  
Page B 1

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Le monde.....	B 5
Bourse.....	B 2	Les sports.....	B 6
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 6

## L'éclipse de la moto utilitaire

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Deuxième de trois articles

Pour mettre fin à l'hécatombe des accidents de moto, le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, lançait, au printemps, l'idée de limiter à 400 cc la cylindrée légalement accessible aux apprentis motocyclistes.

Mais ce qu'ignoraient visiblement le ministre et le public, c'est que les motos de petite et moyenne cylindrée ont pratiquement disparu des marchés canadien et québécois, sous la dictée des services de marketing des grandes marques.

Les plus petites cylindrées de ville et de route actuellement disponibles se situent autour de 650 cc, le «monstre» des années 70 et 80! Hormis Kawasaki, la plupart des constructeurs réservent désormais leurs petites et moyennes motos aux Européens et aux Asiatiques.

Les Japonais, qui produisent l'essentiel des grosses motos vendues en Amérique, limitent chez

eux la cylindrée légale à 400 cc, plus compatible avec la limite de vitesse de 80 km/h sur les autoroutes nipponnes. En France, raconte Daniel Chicoine, de Honda Canada, les motocyclistes apprennent à conduire pendant plusieurs années sur des motos de moins de 125 cc. Ils peuvent ensuite accéder à la classe des moins de 400 cc pour plusieurs autres années avant d'accéder à des engins plus gros, dont la puissance légale est d'ailleurs limitée de façon absolue.

Au Canada et au Québec, les petites cylindrées se concentrent dans le secteur des motocross en raison des classes de moteur imposées en compétition. En ce contexte de lutte contre le réchauffement du climat, comment expliquer la disparition, en dix ans, de la moto utilitaire et économique, qui pouvait suivre le flot d'une autoroute et rouler en ville avec une consommation allant de 1,25 à 3 litres aux 100 kilomètres?

Les données de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) démontrent nettement que la moto n'est plus un véhicule utilitaire mais un jouet de luxe pour baby-boomers bien nantis, ce qui explique le marketing des constructeurs en faveur des



ARCHIVES LE DEVOIR

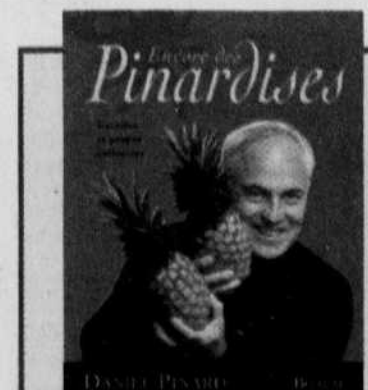
En 1989, une Honda de 450 cc était un moyen de transport souple, économique, rapide et relativement silencieux, capable de tenir sa place autant sur l'autoroute qu'en ville.

VOIR PAGE A 8: ÉCLIPSE

## DANIEL PINARD

264 pages • 27,95 \$

Encore des Pinaradies  
Vous l'attendiez, il est arrivé!



LE DEVOIR

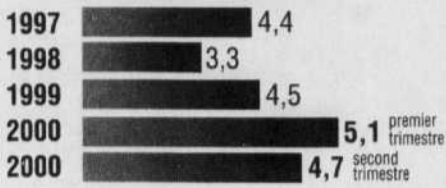
**CONCOURS L'EUROPE**  
**LE DEVOIR CKAC 730 VOUS ATTEND...**  
 À GAGNER: jusqu'à 4 billets d'avion pour la destination de votre choix sur les ailes de swissair

# LE MINI-BUDGET

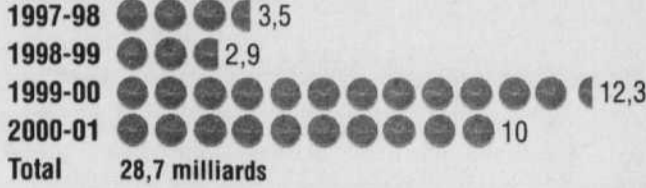
Collectionnez les avions  
 et remplissez votre passeport publié chaque samedi dans LE DEVOIR



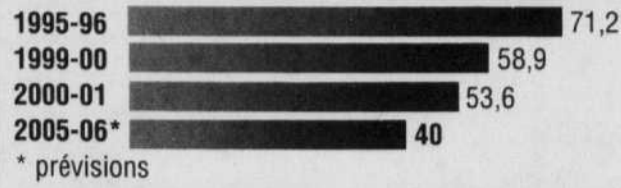
### L'augmentation du PIB (%)



### Le remboursement de la dette (en milliards)



### Le ratio de la dette au PIB (en pourcentage)



## Martin remettra 100 milliards aux contribuables en cinq ans

La classe moyenne profitera particulièrement des mesures annoncées

En prenant en compte les réductions d'impôts annoncées de 58 milliards lors du budget de février dernier, le plan d'allègement fiscal des particuliers totalise 100 milliards sur les cinq prochaines années.

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Ottawa — Avant de se lancer dans la bataille électorale, le gouvernement libéral accélère les réductions d'impôts pour l'ensemble des contribuables, avec un effort plus marqué pour les familles de la classe moyenne.

Dès janvier prochain, les Canadiens verront concrètement sur leur chèque de paie les effets de l'énoncé économique présenté hier par le ministre des Finances, Paul Martin. Les taux d'imposition sont abaissés et on introduit une nouvelle tranche d'impôt qui repousse les hauts salaires au-delà des 100 000 \$ de revenus.

Concrètement, le taux d'imposition est ramené de 17 % à 16 % pour les revenus ne dépassant pas les 30 754 \$. Le taux d'imposition intermédiaire concernant la tranche de revenus jusqu'à 61 509 \$, qui était passé en juillet dernier de 26 % à 24 %, sera encore réduit, atteignant 22 % dès janvier 2001. On ramène également de 29 % à 26 %, le taux d'imposition s'appliquant aux revenus entre 61 509 \$ et 100 000 \$. Au-dessus de ce seuil, le taux d'imposition sera de 29 %.

Une famille de deux adultes et deux enfants n'ayant qu'un seul revenu de 35 000 \$ a payé, en 1999, 1675 \$ d'impôt alors qu'elle n'en paiera plus que 467 \$. Ses voisins, qui ont aussi deux enfants, mais deux revenus totalisant 60 000 \$,

paiera 1021 \$ de moins que l'année précédente ou ils avaient versé 5753 \$ en impôt fédéral.

La seule diminution du premier taux d'imposition de 16 % coûte en moyenne deux milliards à compter de la prochaine année fiscale. Dans l'immédiat, cette mesure représente 480 millions qui seront ainsi retournés dans les poches des citoyens.

S'ajoute à ces réductions l'élimination complète de la surtaxe de 5 % qui visait à réduire le déficit. Déjà lors de la présentation du budget, l'hiver dernier, M. Martin avait réduit cette surtaxe.

*J'ai dit en février que nous avons un plan et ce plan, c'est d'utiliser les surplus le plus vite possible pour améliorer la qualité de vie de la classe moyenne, spécialement ceux qui ont des enfants, et les gens à faible revenu.*

[...] Il y a maintenant un accent sur la classe moyenne. La majorité de nos baisses d'impôts sont dirigées vers les personnes qui font moins de 60 000 \$. La majorité des baisses d'impôts pour l'Alliance canadienne, c'est pour ceux qui font plus de 60 000 \$, a expliqué le ministre Martin.

Ce dernier s'est défendu d'avoir préparé un mini-budget qui, s'il favorise toute la population, vient aussi bousculer le parti de Stockwell Day. Le chef allianciste donne une grande importance à son projet de taux unique d'imposition qui est devenu au fil des semaines un projet à deux taux. Or, à 17 %, le premier taux d'imposition de M. Day repré-

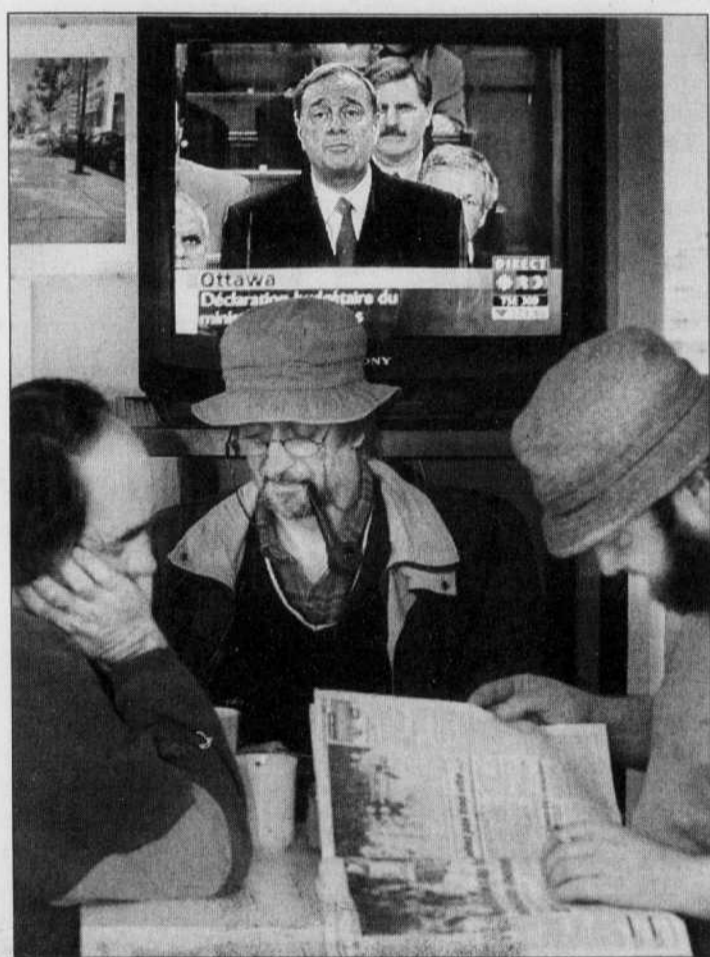
sentera une augmentation par rapport aux 16 % annoncés hier.

*Dans le débat, la proposition de l'Alliance n'est pas pertinente. Tout ce qu'ils font, c'est des promesses. Il n'y a pas vraiment un programme auquel on peut s'opposer. Il y a seulement des principes et à ça, on s'oppose*, a souligné le ministre des Finances.

Additionnées aux mesures d'allègement fiscal annoncées en février, c'est une réduction d'impôt sur cinq ans de 100 milliards de dollars à laquelle ont droit les contribuables. Le fardeau diminuera ainsi de 21 % d'ici 2004-2005. Pour les familles avec des enfants, cette réduction annuelle moyenne atteindra même 27 %.

D'autres mesures sont également mises de l'avant. À compter de juillet 2001, le montant de la Prestation fiscale canadienne pour enfants sera majoré, passant de 200 \$, ce qui était déjà prévu, à 300 \$. Ce supplément de 100 \$ fera en sorte que pour le premier enfant, une famille à faible revenu recevra environ 2500 \$ au cours des quatre prochaines années. Par exemple, une famille monoparentale gagnant annuellement 25 000 \$ verra son fardeau fiscal diminuer de 834 \$ par rapport à 1999. Cela inclut l'allocation pour frais de chauffage de 250 \$ ainsi que la majoration de la prestation fiscale canadienne pour enfants de 406 \$.

Les personnes handicapées verront le crédit d'impôt qui leur est accordé faire un bond de 4293 \$ à 6000 \$. Cette mesure s'appliquera dès janvier prochain. De même, le crédit d'impôt de 2386 \$ destiné aux familles qui prennent soin



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
 Paul Martin a fourni à Jean Chrétien quelques munitions supplémentaires pour la prochaine campagne électorale.

d'un de leurs maintenant âgé ou handicapé, grimpera à 3500 \$. Pour le Conseil du patronat du Québec (CPQ), il s'agit d'excellentes nouvelles permettant de donner un répit aux travailleurs. Il sera plus facile pour les entreprises de garder une main-d'œuvre qualifiée et même de bénéficier d'un nouveau pouvoir d'attraction.

ner un répit aux travailleurs. Il sera plus facile pour les entreprises de garder une main-d'œuvre qualifiée et même de bénéficier d'un nouveau pouvoir d'attraction.

### Fiscalité des entreprises

## Quatre milliards de moins en cinq ans

Le taux d'imposition sera ramené à 21 % selon un échéancier précis

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

C'est une mise à jour budgétaire qui a présentée hier le ministre des Finances Paul Martin, et pas vraiment pour les entreprises et les sociétés. À peine 10 % des réductions d'impôt annoncées les concernent.

Ainsi, des 100 milliards de dollars dont se déletera le trésor canadien au cours des cinq prochaines années, seulement 10,1 retourneront dans les poches des sociétés et entreprises.

La mesure la plus importante est la diminution du taux d'imposition de 28 à 21 % en cinq ans. M. Martin en avait fait la promesse dans son budget de février, mais il n'avait pas fourni d'échéancier précis, mis à part l'engagement de faire passer le taux à 27 % dès 2001. Les réductions étaient donc encore virtuelles. Avec son mini-budget, le ministre des Finances s'engage à inscrire dans la loi la diminution, la rendant incontournable. Le taux d'imposition passera donc à 27 % en 2001, puis diminuera de deux points de pourcentage par année

les trois années subséquentes pour atteindre 21 % en 2004-05. À elle seule, cette mesure coûtera au gouvernement, à terme, quatre milliards annuellement.

Le gouvernement entend aussi favoriser l'investissement. À cet égard, il augmente de 500 000 à deux millions le plafond sur les placements donnant droit au roulement en franchise d'impôts. De plus, la limite de 2,5 millions sur l'actif initial des entreprises admissibles est abolie. Seul la limite de l'actif après investissement reste, mais elle est considérablement augmentée, passant de 10 à 50 millions. Cette mesure cotera 125 millions par année.

Pour les travailleurs qui se font payer avec des options d'achat d'actions de l'entreprise qui les emploie, la déduction leur étant accordée passera de 66,66 % à 50 %, pour une valeur annuelle de 75 millions.

Petite pensée pour les travailleurs autonomes: ils pourront désormais déduire de leur revenu imposable la part des cotisations au Régime des rentes du Québec qu'ils payent à titre d'employeur. Un soulagement de 65 millions.

### La réponse de Martin à la flambée des prix du pétrole

## Un Canadien sur trois recevra un chèque de 250 \$

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Ottawa — Dès l'hiver prochain, près du tiers de la population du Canada recevra de la part du gouvernement fédéral un chèque pouvant s'élever à 250 \$ afin de faire face à la hausse des frais de chauffage.

Cet allègement fiscal a été annoncé hier par le ministre des Finances, Paul Martin, dans le cadre de la présentation de son mini-budget. Cette aide circonstancielle pour les frais de chauffage touchera 11 millions de Canadiens à faible revenu, dont quelque 3,3 millions au Québec.

Bien qu'il s'agisse de la réponse du gouvernement libéral à la hausse du prix du carburant, cette mesure ne cible pas uniquement les contribuables dont la résidence ou l'appartement est chauffé à l'huile. Un chèque sera envoyé à tous les Canadiens ad-

missibles au crédit pour TPS.

Mais contrairement au crédit pour TPS, l'allocation pour frais de chauffage n'est pas progressive. Ainsi, une personne seule qui gagne au maximum 32 500 \$ recevra une allocation de 125 \$. Pour une famille de deux adultes et deux enfants, le plafond admissible de revenu est de 45 300 \$; cette famille touchera un chèque de 250 \$.

Ce faisant, c'est près d'un Québécois sur deux qui empochera un chèque au début de 2001. Le chiffre de 3,3 millions est basé sur le nombre de personnes ayant reçu un crédit pour TPS en 1998.

À quelques jours du déclenchement probable des élections, cette mesure populiste coûtera 1,3 milliard de dollars au gouvernement. Mais si le gouvernement se dit préoccupé par les répercussions de la hausse des prix de l'énergie sur les frais de chauffage résidentiel, il n'accorde aucun répit aux consommateurs d'essence, ce que

réclame notamment l'industrie du camionnage.

*On aurait pu y aller de façon plus formelle en abaissant la taxe d'accise sur l'essence, mais il faut quand même saluer le choix du ministre Martin d'aider les moins nantis*, a commenté Gilles Taillon, du Conseil du patronat du Québec.

Pour 2001-02, cette réserve atteindra quatre milliards, et le surplus anticipé, 4,3 milliards. S'il n'y a aucun imprévu ou si les libéraux ne décident pas de s'engager à faire des dépenses supplémentaires au cours de la prochaine campagne électorale, ce seront 8,3 milliards qui seront disponibles pour réduire la dette.

### EN BREF

## Des millions pour la recherche et l'innovation

(PC) — La recherche et l'innovation reçoivent encore un peu plus d'argent que prévu dans l'énoncé économique du ministre des Finances, Paul Martin, dévoilé hier. Ainsi, la Fondation canadienne pour l'innovation touchera 500 millions en argent frais afin d'appuyer la recherche internationale et soutenir les universités et centres de recherche de calibre international. Également, une somme de 100 millions en cinq ans servira à appuyer la recherche sur l'économie du savoir, plus spécifiquement pour développer la gestion, les études et l'apprentissage continus. Cette initiative sera gérée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

**CLUB 402 HOMME**  
 Notre collection Automne-Hiver est arrivée.  
 Achetez directement de l'importateur les grandes marques de costumes Importés d'ITALIE: au bas prix de **499 \$ le costume!**  
 Tissus signés: - Cerruti 1881 - Zegna - Marzotto - Zignone - etc.  
 1118, rue Ste-Catherine Ouest  
 2<sup>e</sup> étage, Montréal  
 (514) 861-3636  
 Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h

**Martial BOUCHER**  
**Le ruisseau des jours**  
 1<sup>er</sup> secondaire  
 Auteur décoré par la Renaissance française.  
 328 pages - 15,75 \$  
 LIDEC inc. (514) 843-5991 En vente dans toutes les librairies

**Placements garantis à 100 %.**  
**OBLIGATION À PRIME DU CANADA** Émission 15  
 5,50 % An 1, 5,70 % An 2, 5,90 % An 3  
 Taxe annuelle composée de 5,69 % sur l'Obligation C détenue pendant 3 ans.  
**OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA** Émission 66  
 4,85 % An 1  
 \*Émissions 15 et 66 en vente jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2000 seulement  
 NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE  
 1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

# É D I T O R I A L

## Le cynisme politique

On aura rarement vu un gouvernement plus opportuniste, plus cynique même, que celui qui nous gouverne présentement à Ottawa. Le minibudget présenté hier aux Communes par le ministre Paul Martin, peut-être pour la dernière fois dans son cas, avait toutes les apparences d'un exercice improvisé destiné à en jeter plein la vue après des années de sacrifices. Ne boudons pas le plaisir d'une baisse d'impôts somme toute bien méritée mais reconnaissons que tout ce qui a été annoncé hier, ou presque, aura pu l'être en février dernier ou en février prochain.

**A**musante, cette idée de réduire le premier palier d'impôt de 17 % qu'il est présentement à 16 %, idée conçue de toute évidence dans l'unique but de couper l'herbe sous le pied de l'Alliance canadienne, pour laquelle la promesse d'un taux unique de 17 % pour tous les contribuables qui gagnent moins de 100 000 \$ risquait de faire du chemin pendant la campagne électorale. Amusante mais combien arbitraire sur le plan fiscal. Personne ne s'en plaindra, pas plus que du chèque de 125 \$ par individu ou de 250 \$ par famille à revenu modeste dont on dit qu'il est destiné à absorber une partie des coûts du mazout cet hiver, mais où cela nous mène-t-il? Comme si tous les ménages à revenu modeste se chauffaient au mazout, qui est pourtant la seule source d'énergie dont le prix a grimpé! Et les camionneurs, les chauffeurs de taxi? Soyons clair: ce chèque de 125 \$ n'est qu'un truc pour faire en sorte que les gens qui ne pourront pas profiter d'une baisse d'impôts parce qu'ils n'en paient pas ne se sentent pas oubliés par le ministre Martin, dont la plupart des mesures visent les classes moyenne et supérieure. Un bonbon bien rose et bien sucré, mais combien éphémère en comparaison des réductions d'impôts dont les effets se feront sentir pendant des années.



Jean-Robert Sansfaçon

D'ici cinq ans, les Canadiens auront vu leur fardeau fiscal fédéral réduit de 100 milliards de dollars, dont près de la moitié grâce au minibudget préélectoral de Paul Martin. Et ce, sans que la capacité d'Ottawa d'augmenter ses dépenses en fonction des promesses qui ne manqueront pas de pleuvoir d'ici la fin de la campagne électorale, et de diminuer la dette, n'ait été amputée. Car l'argent tombe du ciel et pousse dans les arbres à Ottawa depuis la fin de la lutte contre les déficits, sans qu'on sache trop quoi en faire. Comme l'a clairement démontré le Vérificateur général dans le rapport accablant rendu public plus tôt cette semaine, le gouvernement Chrétien, qui a déjà dirigé le pays pendant trop longtemps, gère la galère comme un «monocle des États» revenu épater la famille au volant de sa rutilante Cadillac deux tons.

D'ici cinq ans, tous les Canadiens qui paient des impôts sur le revenu et sur les gains en capital pourront décider eux-mêmes comment utiliser les centaines ou les milliers de dollars qu'ils n'envoieront plus à Ottawa. Or, étant donné la piètre performance du gouvernement Chrétien en matière de gestion de programmes, on se surprend à trouver rassurant de lui confier moins de nos revenus tout en sachant que, pour le reste, une bonne part ira au remboursement accéléré de la dette.

Moins rassurante cependant est la campagne électorale qui s'amorce et qui laissera le premier ministre libre d'annoncer des centaines de millions en nouvelles dépenses pour ceci ou pour cela, toujours sans autre vision du rôle d'un gouvernement central que cette obsession de retirer de sa mise la plus grande visibilité possible pour son parti et pour lui-même.

Jamais, au cours des dernières années, même en des temps difficiles, Paul Martin n'avait cédé à la pression de présenter un minibudget en cours d'année, préférant chaque fois attendre février pour lancer un plan plus étoffé. Il aura fallu ces élections anticipées, précipitées, pour le convaincre d'agir autrement. Pourtant, aucune des mesures annoncées hier ne s'appliquera avant janvier prochain. Aucune, sauf la réduction de l'impôt sur les gains en capital. Tout aurait pu être inclus dans le précédent budget ou attendre le prochain, la rétroactivité des mesures étant chose courante en matière budgétaire. Pourquoi avoir dérogé à son habitude, sinon pour empêcher l'Alliance de devenir une formation nationale digne de ce nom avant les élections, qui étaient prévues à l'origine pour le printemps prochain?

Dans un tel contexte, n'est-il pas décevant qu'un homme politique comme Paul Martin, le ministre le plus crédible de ce gouvernement, celui à qui on doit la sortie de crise du gouvernement fédéral, se soit prêté aussi facilement aux basses manœuvres électorales de son chef? Il n'avait évidemment pas le choix s'il voulait rester en politique active, c'est vrai. Mais s'il fallait que ce minibudget soit son dernier exercice du genre avant de passer à d'autres fonctions au sein du prochain gouvernement Chrétien, nous en retiendrions que Paul Martin a raté une chance de passer à l'histoire pour avoir été l'un des plus grands ministres des Finances parce qu'il a toujours su placer les intérêts des Canadiens devant ceux d'un parti.

jrsansfacon@ledevoir.ca

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



### LETTRES

#### Comme un souffle

Le 13 octobre, l'une des nombreuses colonnes de la Marche mondiale des femmes s'ébranle rue Saint-Charles à Longueuil.

J'ai la chance de faire partie du service d'ordre.

Je dis «la chance» parce que cela me donnera l'occasion de voir et d'entendre pendant plusieurs heures des femmes magnifiques répéter de façon tenace leurs revendications contre la pauvreté et la violence.

Chaleur, mobilisation, sororité. Oui, il s'est passé quelque chose ce jour-là, comme tous les autres jours de la Marche mondiale des femmes.

J'ai profondément ressenti que, comme hommes, nous sommes interpellés par ces questions. Nous ne pouvons rester indifférents à ces revendications.

Cette Marche mondiale est un événement exceptionnel, à marquer d'une pierre blanche dans la patiente progression vers la libération des femmes.

Nous avons peut-être un peu trop le nez collé dessus pour en voir toute la puissance et prophétique signification. Cela annonce quelque chose.

À la mondialisation des marchés sans cœur s'opposera de plus en plus la mondialisation des démarches des personnes qui ont du cœur.

M. Bouchard et ses ministres sauront-ils discerner un certain appel de l'histoire dans cette Marche? Bien sûr, l'histoire n'est pas une fatalité, elle n'est pas unidirectionnelle mais, de temps en temps, on peut aiguïser sa sensibilité et percevoir comme un certain souffle.

Au delà de la superficialité des idéaux proposés par un néolibéralisme à la fois clinquant et écrasant, nos sociétés sont à la recherche de sens.

La Marche mondiale en est porteuse. Le gouvernement manquerait probablement d'initiative s'il banalisait l'événement.

Jacques Fournier  
Employé dans un CLSC  
Montréal, 14 octobre 2000

#### La famille de Béatrice n'est pas un cas isolé

Nous dépensons un million de dollars par année pour fournir des services de garde à 345 familles dont les enfants ont des besoins spéciaux, semblables à ceux de la petite Béatrice.

Nous sommes le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes (STTP) et notre programme de garderies est un des plus progressifs au pays.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt et d'empathie que nous avons lu l'article du *Devoir* sur les difficultés de la famille de Béatrice à obtenir des services de garde de qualité et adaptés à ses besoins.

Plusieurs de nos membres vivent les mêmes problèmes.

Leurs témoignages nous ont sensibilisés depuis longtemps à la lourdeur de leur charge et le syndicat, dans son ensemble, a pris conscience de sa responsabilité d'agir pour les aider.

Nous éprouvons donc une grande fierté d'avoir vu se manifester dans nos rangs un profond courant de solidarité à l'égard de ces familles et de leurs enfants.

Nous souhaitons maintenant que la société prenne ses responsabilités et fournisse à la famille de Béatrice, ainsi qu'aux familles semblables, les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Le programme que nous avons développé

au STTP pourrait même servir de modèle.  
Denis Lemelin  
Deuxième vice-président  
Syndicat des travailleurs  
et travailleuses des Postes (STTP)

#### Les derniers exploits des BAFFeurs

Chers BAFFeurs, j'ai récemment pris connaissance de vos derniers «exploits» contre la terrible compagnie de méchants colonisateurs et oppresseurs des francophones que sont les cafés Second Cup. Si le café vous énerve à ce point, je vous conseille une bonne tisane.

Quant à moi, vos actions ne me représentent pas. Pas plus, je crois, que la grande majorité des Québécois francophones. Il n'y a rien de neuf dans vos actions et nous savons où ça mène. Nous l'avons déjà vécu il y a plus de 30 ans et ça ne fait que le jeu de ceux qui ne nous veulent vraiment pas que du bien.

Je sais que dans vos petites têtes politico-romantiques vous vous prenez pour des vengeurs masqués, mais vous êtes plutôt des clowns hystériques. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de blessés, je crois, ni de morts. Donc, vous ne méritez pas la corde ou la prison, tout au plus un bon coup de pied au cul et quelques mois de travaux communautaires à réparer les dommages que vous avez causés, tiens.

Dans le quartier où vous opérez, si vous faites un jour des victimes, les chances sont grandes pour que ce soit quelqu'un qui voterait OUI au prochain référendum.

Alors, comme je suis convaincu que vous n'êtes pas de Montréal, je vous conseille de retourner d'où vous êtes venus et de cultiver votre jardin.

Jean-Claude Leblanc  
Joliette, 9 octobre 2000

### LIBRE OPINION

## La Cité du multimédia, un facteur de développement de l'économie du savoir

PIERRE-LUC DUMAS  
Directeur de la Cité du multimédia

**E**n réponse aux critiques exprimées ces derniers jours à l'endroit de la Cité du multimédia de Montréal, il est devenu nécessaire d'éclaircir certains points et de répondre à quelques questions.

La Cité du multimédia est un programme d'aide fiscale visant à stimuler l'industrie des technologies de l'information et du multimédia. Le programme favorise le développement de la nouvelle économie tout en privilégiant l'innovation et la création d'emplois au Québec.

La particularité de ce projet lui vient du fait qu'il allie efficacement un programme d'aide aux entreprises et un plan de réhabilitation urbaine et de développement immobilier. En effet, la Cité du multimédia contribue à revitaliser tout un quartier en désuétude du Vieux-Montréal, aux portes du centre-ville de la métropole. On y accueillera bientôt plus de 10 000 nouveaux travailleurs.

Le consortium formé de SITQ Immobilier, de la Société de développement de Montréal et de Solim développe et gère ce parc immobilier. Le projet en est à la septième de ses neuf phases et compte actuellement plus de 900 000 pieds carrés aménagés ou en voie de l'être.

La qualité des infrastructures et de la main-d'œuvre de même qu'un environnement économique et fiscal très concurrentiel font de Montréal la ville où la concentration des emplois en haute technologie est l'une des plus importantes en Amérique du Nord.

C'est ainsi que la cité constitue une véritable vitrine du savoir-faire montréalais et québécois en matière de technologies de l'information et de multimédia, ce qui a pour effet d'accroître le rayonnement de nos entreprises sur les marchés internationaux.

Pour la centaine d'entreprises qui ont choisi d'y ériger domicile, la Cité du multimédia favorise la création d'une synergie interentreprises qui facilite les échanges et la mise en commun des ressources, créant du même coup un climat propice à l'innovation et à la production.

Le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) a signé une entente de collaboration avec la Cité du multimédia dans le but de répondre aux besoins localisés des petites entreprises émergentes.

Récemment, 19 000 pieds carrés ont été aménagés dans cet incubateur d'entreprises afin d'accueillir une douzaine de compagnies en démarrage. Ces dernières y bénéficient des avantages suivants:

- tarif d'espace locatif inférieur à celui du marché;
- aide financière additionnelle du programme IDEE-PME, qui consiste à assumer 50 % des frais de location pour un maximum de trois ans, sans intérêt;
- flexibilité des modalités de location (bail d'un à trois ans avec options);
- aménagement d'espaces conjoints (salles de conférence et salons) et d'équipements communs.

Il est intéressant de noter que le taux de survie des entreprises encadrées par le CEIM s'élève à 76 %, ce qui est nettement supérieur au taux de survie des nouvelles entreprises non incubées, établi à 40 %.

Il est légitime de croire que les grandes entreprises ont moins besoin d'aide financière pour se développer et prendre de l'expansion. Mais ne soyons pas dupes! Ces entreprises sont régulièrement sollicitées, se faisant offrir maints avantages fiscaux alléchants, bien que conditionnels à leur implantation dans des marchés concurrents.

Heureusement, la cité exerce un effet de rétention auprès des individus les plus qualifiés. De plus, la présence d'entreprises de haut niveau exerce un

pouvoir d'attraction sur les cerveaux de calibre mondial. Ces derniers apportent une contribution remarquable à l'ensemble de cette industrie en pleine progression.

La Cité du multimédia retient les services d'un entrepreneur général pour la construction de chaque édifice. À ce jour, nous avons travaillé avec quatre des plus grandes firmes d'entrepreneurs du Québec. Ces dernières doivent agir selon des règles de procédure précises, que nous leur avons imposées, et elles doivent s'assurer du respect d'un ensemble d'obligations contractuelles.

Par ailleurs, une quinzaine des plus importantes firmes d'architecture et d'ingénierie sont mises à contribution pour la préparation des plans et la surveillance des travaux. Ces professionnels cumulent à leur carnet de commandes plusieurs millions de dollars en projets au Québec et à l'étranger; leur crédibilité et leur compétence sont fort bien établies.

Tel que précisé dans leur bail, les entreprises qui décident de s'établir dans la Cité du multimédia sont responsables de l'aménagement de leur local. Le propriétaire assure toutefois l'exécution des travaux au nom du locataire, qui dispose d'un rabais de 15 \$ du pied carré pour les améliorations locatives.

Plusieurs dispositions sont prises afin que les entreprises locataires bénéficient d'aménagements optimaux, selon leurs besoins spécifiques et au meilleur coût possible.

De nombreux ajustements sont généralement nécessaires afin de trouver l'adéquation parfaite entre les besoins de l'entreprise et le budget d'aménagement de ses locaux. À cette fin, nous avons régulièrement recouru à un exercice d'optimisation au cours duquel peuvent être présentées des équivalences de matériaux et de finis offrant un rendement similaire à

celui figurant aux plans et devis, mais à moindre coût. Si nécessaire, l'ensemble des besoins du locataire peuvent être révisés (postes de travail, installations électriques, etc.) afin d'en arriver à un plan idéal d'aménagement. À cette étape, on en vient généralement à une entente satisfaisant les deux parties.

À l'instar des industries de la biotechnologie et de l'aérospatiale, l'action gouvernementale a pour effet d'ancrer le secteur du multimédia et des technologies de l'information à l'économie du Québec. Nous sommes à même de constater qu'elles ont permis à un grand nombre d'entreprises d'établir leur compétence et leur savoir-faire tout en leur permettant d'attaquer avec succès les marchés internationaux.

En effet, le succès de la Cité du multimédia fait l'envie de nombreux observateurs étrangers. D'après un recensement effectué récemment par le magazine *Wired*, Montréal est la 12<sup>e</sup> technopole mondiale et occupe le sixième rang en Amérique du Nord.

Véritable moteur de développement d'emplois pour les jeunes, le programme a permis à plusieurs entreprises de prendre leur envol avec confiance.

À l'origine du projet, on prévoyait que la construction de la cité s'étalerait sur dix ans. Aujourd'hui, la demande est telle que nous devons accélérer les travaux, si bien qu'ils seront complétés en quatre ans et demi! Ainsi, nous sommes en mesure de livrer 250 000 pieds carrés tous les six mois grâce à un rythme accéléré de construction.

Tous les locaux aménagés à ce jour sont occupés à 100 %. La cité compte actuellement 30 entreprises et près de 2000 personnes. En décembre 2000, plus de 3500 travailleurs et près de 45 entreprises y auront pignon sur rue. Nous prévoyons qu'à l'été 2001, 5000 travailleurs et 60 entreprises exerceront leurs activités dans la Cité du multimédia.

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Boutros-Ghali au Devoir

### Défendre le français par le plurilinguisme

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Boutros Boutros-Ghali, estime que la Francophonie perdrait des plumes si elle combattait la langue anglaise. Elle doit plutôt promouvoir le plurilinguisme et le français comme deuxième ou troisième langue.

«Si nous voulons faire que notre position soit une confrontation avec la langue anglaise, nous perdons», a affirmé Boutros Boutros-Ghali au Devoir. Le secrétaire général de l'OIF était de passage à Québec, hier, dans le cadre d'une première visite officielle où il a eu un entretien avec le premier ministre Lucien Bouchard et prononcé une allocution devant les membres de la Société des relations internationales de Québec.

«Il faut distinguer la politique du gouvernement du Québec concernant la langue française, que je respecte, et la politique de l'Organisation internationale de la Francophonie qui, elle, s'adresse à l'échelle planétaire», a dit M. Boutros-Ghali, qui sert ainsi une rebuffade très diplomatique à la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin. En mai dernier, Mme Beaudoin avait critiqué M. Boutros-Ghali pour ne pas s'occuper suffisamment de la diversité culturelle et de la langue française. La ministre s'était plainte que la Francophonie ne l'a pas appuyée dans sa défense de la langue française sur les vols d'Air France.

M. Boutros-Ghali a souligné, hier, que la Francophonie était intervenue «discrètement» dès le premier jour, tout comme elle l'a fait pour l'usage du français aux Jeux olympiques de Sydney. «Très souvent, la diplomatie de la Francophonie, parce que c'est nouveau, nous avons intérêt à faire ça de façon discrète», a-t-il dit.

La Francophonie défend la langue française par le plurilinguisme. Elle fait la promotion de son usage comme deuxième ou troisième langue puisque pour la très grande majorité des membres de l'organisation, la langue première, la langue nationale, n'est pas le français, a expliqué M. Boutros-Ghali.

La mondialisation représente toutefois «un nouveau souffle» pour la Francophonie qui défend les langues et les cultures face au danger de l'uniformisation. «L'uniformisation ne vient pas tellement de la langue anglaise ou de la culture américaine», a soutenu M. Boutros-Ghali, mais de la mondialisation elle-même, qui risque de se faire dans un système totalitaire. «Qu'est-ce qui pourra aider cette résistance à un système non-démocratique? C'est la diversité culturelle», a-t-il poursuivi, si bien qu'il s'agit là d'une autre raison de défendre «la langue française — ou la langue arabe, ou la langue portugaise — et les valeurs inhérentes à cette langue.»

EN BREF

### Info-Crime jeunesse

(Le Devoir) — Soucieux de prévenir la violence dans les écoles, le taxage en particulier, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SP-CUM) a activé hier un nouveau service, une ligne Info-Crime dédiée aux jeunes fréquentant des écoles secondaires de l'Ouest-de-l'île. Ce projet-pilote permettra à 25 000 jeunes, répartis dans 45 écoles de l'Ouest de l'île, de dénoncer les actes criminels qui surviennent en milieu scolaire de façon anonyme et confidentielle. Les policiers feront la tournée des écoles ciblées au cours des prochaines semaines afin de faire connaître ce nouveau service. La ligne Info-Crime est déjà accessible au 393-1133 pour l'ensemble de la population. Les jeunes d'âge scolaire sont maintenant invités à utiliser le service à leur tour.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Presse Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

reflètent le genre de société qu'ils voudraient bâtir. Ils accorderaient à ceux qui ont les revenus les plus élevés des allègements fiscaux qui devraient en toute justice profiter à la classe moyenne. Et ils ont tort. [...] Leur proposition va à l'encontre du pacte qui nous unit tous et qui constitue l'essence même de la nation canadienne.»

M. Martin a soutenu que la «majorité» de ses baisses d'impôts bénéficiera aux contribuables gagnant moins de 60 000 \$ alors que les promesses alliées bénéficieraient à ceux qui gagnent plus de 60 000 \$.

Ainsi, alors que l'Alliance espérait faire campagne en offrant un système fiscal simplifié à deux taux d'imposition (17 % pour les salariés gagnant moins de 100 000 \$ et 25 % pour les autres), le gouvernement libéral crée un système encore plus progressif qu'avant, avec quatre taux au lieu des trois actuels. Paul Martin crée une nouvelle catégorie de travailleurs, une sorte de classe moyenne supérieure, dont les revenus sont compris entre 60 000 et 100 000 \$. Pour ceux-là, habituellement considérés comme les travailleurs les plus aisés, le taux d'imposition passe de 29 à 26 % dès cette année.

Mais c'est surtout avec les particuliers les moins fortunés, gagnant moins de 31 000 \$, que les libéraux feront mal à l'Alliance canadienne. Paul Martin fait passer leur taux d'imposition de 17 à 16 %, soit un point de moins que le taux fixe proposé par Stockwell Day. Il l'oblige en quelque sorte soit à dire qu'il augmentera les impôts pour ces contribuables moins fortunés, soit à revoir complètement son projet de taux d'imposition unique.

M. Day a indiqué que son programme est malgré tout plus généreux parce qu'il prévoit davantage d'exemptions personnelles de base. «Tous les travailleurs, avec notre programme, paieront moins d'impôts qu'avec le programme libéral. Je salue les petits pas accomplis, mais nous voulons que des pas de géant se fassent. [...] Ils avaient l'occasion de copier le projet

## TIMING

SUITE DE LA PAGE 1

durables, soit en faisant les deux. Cette augmentation de la demande a pour effet de pousser le taux d'inflation à la hausse. Les pressions inflationnistes proviennent aussi d'ailleurs. Le faible niveau du dollar canadien contribue à l'augmentation de l'inflation parce que tous les biens importés sont devenus plus coûteux. La flambée du prix du pétrole exerce aussi des pressions à la hausse sur le niveau général des prix.

Le timing des réductions d'impôts est peut-être bon à la veille d'élections, mais dans la conjoncture économique actuelle, c'est risqué. Il y a deux façons de voir les choses. D'abord, la pessimiste. Si le taux d'inflation augmente, la hausse des taux d'intérêt qui s'ensuivra laissera les contribuables en plus mauvaise posture qu'avant. Ce ne serait pas la première fois que les choix gouvernementaux viendraient contrecarrer la croissance économique et auraient des effets inverses de ceux escomptés. À la fin des années 80, un budget expansionniste du gouvernement conservateur, qui venait renforcer des baisses d'impôt amorcées par l'Ontario, avait alimenté l'inflation et précipité des hausses de taux d'intérêt qui avaient fini par provoquer une récession.

Cela ne veut pas dire que c'est ce

SUITE DE LA PAGE 1

monstres bruyants et énergivores. Ce qui a changé le parc des deux-roues.

Sur les 81 692 motos immatriculées au Québec en 1999, 72 % étaient dotées de cylindres supérieures à 700 cc.

Les plus de un litre — de véritables moteurs de petites voitures! — constituaient 41 % des machines en circulation. Entre 1998 et 1999, le marché des grosses cylindrées a fait un bond de 6,6 %. En cinq ans, les ventes des plus de un litre ont connu une augmentation de 47 %.

Un mythe tenace veut que les fous de ces volants fourchus soient des jeunes. Il faut distinguer ici cylindrée et puissance.

Exception faite des motocross, dont l'allure d'insectes fluorescents rebute citadins et banlieusards, deux autres grandes familles de motos se disputent le marché.

D'abord, les motos carénées (hyperprofilées) — les «tombeaux» —, qui peuvent atteindre 300 km/h: on trouve dans cette catégorie des moteurs encore relativement petits — entre 600 et 700 cc — mais hyperpuissants et énergivores. Leur relative légèreté explique d'ailleurs en partie leurs performances dignes des pistes de course. En 1999 au Québec, les 20-34 ans possédaient 7195 engins de ce type, comparativement à 5831 pour les 35-54 ans.

Mais la tendance s'inverse quand on passe aux motos de plus de 1000 cc, soit, essentiellement, des «crotchies», de série, qui imitent les Harley Davidson modifiées ou les grosses machines carénées de tourisme.

Les 20-34 ans possédaient en 1999 seulement 19 % de ces 33 591 gros engins alors que les 35-54 ans monopolisaient 70 % de ces monstres énergivores: des baby-boomers, en somme, qui s'offrent quelques heures de marginalité pour oublier leur vie rangée...

Daniel Chicoine, de Honda Canada, soutient dur comme fer que «la demande pour des motos de cylindrée moyenne (de 250 à 500 cc) a carrément disparu d'elle-même. On a fait des tentatives dans les années 80 pour réintroduire de plus petites routières, mais sans résultat. L'acheteur d'une moto neuve est un père de famille qui veut rouler en tout confort avec sa conjointe. Mais quand on décide de s'offrir une moto de 15 000 à 25 000 \$ pour le plaisir, le fait qu'un plein d'essence coûte 20 \$ au lieu de 15 \$ n'entre pas en ligne de compte.»

Mais plusieurs vendeurs de diverses marques ont

## BAISSES

de l'Alliance canadienne pour offrir des baisses d'impôts significatives à tous les Canadiens et ils ne l'ont pas fait. Ils ont raté une belle occasion.»

Au chapitre de la dette, le ministre des Finances a annoncé qu'il remboursera au moins dix milliards cette année seulement. De plus, sans offrir d'échéancier précis, il s'engage à dire aux Canadiens à chaque mois de novembre, au moment de ses mises à jour économiques, combien d'argent exactement ira à la réduction de la dette. En comparaison, l'Alliance canadienne a promis d'y consacrer «au moins» six milliards par année au cours des cinq prochaines années.

### Tout pour les particuliers

La part du lion des réductions d'impôts annoncées hier ira aux contribuables. De ces 100 milliards en cinq ans, 90 % bénéficieront aux particuliers alors qu'à peine 10,1 milliards retourneront aux entreprises et sociétés.

Par exemple, le ministre élimine complètement la surtaxe de 5 %, instaurée en 1989 pour combattre le déficit, qui était encore en place pour les salariés gagnant 85 000 \$ et plus. Il offre aussi, mesure bien populiste, un chèque de 125 \$ à chaque personne à faible revenu déjà admissible au crédit de TPS pour pallier la hausse du prix de l'huile à chauffage. Enfin, il rend aussi caduque une autre promesse alliée en réduisant l'impôt sur les gains en capital. Le taux d'inclusion des gains passe immédiatement de 66,66 % à 50 %. Selon M. Martin, 80 % des gens qui se prévaudront de cette mesure sont des contribuables gagnant moins de 60 000 \$.

Le ministre Paul Martin a nié que sa mise à jour budgétaire d'hier était une réponse à la plate-forme électorale de l'Alliance.

«L'Alliance n'a rien à voir dans tout ce débat. Le fait est que nous avons établi, il y a plusieurs années, ce que nous allions faire, et nous nous en sommes tenus à notre programme. [...] Nous avons dit que nous éliminerions le déficit, et l'Alliance n'avait rien à voir [là-dedans]; nous avons dit que nous prendrions certaines mesures ayant trait à la santé et à l'éducation, et l'Al-

SUITE DE LA PAGE 1

comprendrait une augmentation de 2,5 milliards de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Toutefois, outre le rétablissement de la pleine indexation des tables d'impôt, l'impact devait commencer à se faire sentir timidement en 2000, le plein impact provenant de l'effet récurrent, en cinq ans, des mesures retenues. Tout cela est devancé. Ainsi, à compter de janvier:

- le taux d'imposition passe de 17 à 16 % pour les revenus se situant entre 7230 \$ et 30 000 \$;
- le taux d'imposition (déjà ramené de 26 à 24 % en juillet dernier) passe de 24 à 22 % pour les revenus se situant entre 30 000 \$ et 60 000 \$;
- le taux d'imposition passe de 29 à 26 % pour les revenus se situant entre 60 000 et 100 000 \$.

Pour les revenus supérieurs, le taux demeure à 29 %. Mais cette classe de contribuables n'est pas en reste. La fameuse surtaxe de 5 %, qui continuait de frapper les revenus de 85 000 \$ et plus, sera éliminée l'an prochain. Cette surtaxe, ramenée à 4 % pour tout excédent de l'impôt fédéral de base de 18 500 \$, sera également éliminée en 2001.

De plus, immédiatement en vigueur, le taux d'imposition sur le gain en capital, ramené de 75 à 66,7 % en février dernier, passe à 50 %. Et le montant de l'investissement admissible pour roulements en franchise

liance n'avait certainement rien à voir là-dedans, et nous avons dit que nous nous lancerions dans les baisses d'impôts et le remboursement de la dette aussitôt que possible.»

Pour les entreprises, M. Martin précise les baisses d'impôts qu'il avait vaguement promises dans son budget de février. Ainsi, le taux d'imposition passera bel et bien de 28 à 21 % au cours des cinq prochaines années, à raison de 1 % dès 2001 et de 2 % par année au cours des trois années subséquentes.

### De nouvelles dépenses

Le ministre Martin avait aussi de nouvelles dépenses à offrir aux Canadiens. Il a beaucoup insisté sur l'entente déjà conclue avec les provinces sur le réinvestissement en santé. S'ajoute maintenant à cela tout un volet sur l'éducation.

Pour les étudiants, dès janvier, le ministre fait passer de 200 à 400 \$ par mois le crédit d'impôt servant à compenser leurs dépenses en livres et en logement, entre autres. Ceci représente une mesure de 200 millions par année.

Le gouvernement accorde 500 millions à la Fondation canadienne pour l'innovation, qui finance les infrastructures de recherche dans les universités. Cent autres millions seront octroyés au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au cours des cinq prochaines années.

Tout cela a fait dire à M. Martin qu'il respecte son approche dite «équilibrée» d'utilisation des surplus, soit 50 % aux nouvelles dépenses et 50 % à la réduction des impôts et de la dette. En fait, les pourcentages seront, jusqu'en 2002-03, de 38,4 % pour les dépenses, de 44,7 % pour les réductions d'impôts et de 16,9 % pour le remboursement de la dette.

Le ministre Paul Martin prévoit une croissance économique de 4,7 % pour l'année en cours et de 3,5 % pour 2001, soit plus que ce que prévoyait le budget de février (3,5 % et 2,9 % pour 2000 et 2001). Le ministre Martin s'appuie sur des prévisions d'inflation de 2,7 % cette année, de 2,4 % en 2001 et d'une moyenne de 1,9 % pour la période 2002-06.

## TRAVAIL

d'impôts d'une petite entreprise à une autre passe de 500 000 \$ à deux millions. L'actif de la PME admissible est également haussé, soit de 10 millions à 50 millions.

Au total, d'ici 2004, le ministre Martin prévoit que le fardeau fiscal moyen des Canadiens sera réduit de 21 %, et dans le cas des familles ayant des enfants à charge, de 27 %.

Plus particulièrement, et pour reprendre les calculs du ministère des Finances, un chef de famille monoparental ayant un enfant à charge et gagnant 33 000 \$ par an épargnera 900 \$ en impôt fédéral l'an prochain. Une famille de quatre personnes disposant d'un seul revenu de 40 000 \$ en versera 1100 \$ de moins, et une famille de quatre personnes disposant de deux revenus totalisant 60 000 \$, 1000 \$ de moins l'an prochain. En février dernier, ces économies étaient étalées sur trois ans.

En clair, le ministre Martin a mis fin à cette retenue qui l'a caractérisé depuis l'entrée du fédéral dans une ère de surplus, il y a trois ans. Encore en février dernier, il se réservait une marge de manœuvre en cas de revers conjoncturel, compte tenu de l'âge avancé du cycle économique, préférant répartir l'allègement du fardeau fiscal dans le temps et consacrer plutôt le gros des excédents à la réduction de la dette. Mais à l'aube du déclenchement des élections, la prudence n'est plus de mise.

## ÉCLIPSE

affirmé que les services de marketing, en particulier ceux des sièges sociaux américains, ont dicté aux consommateurs, depuis une décennie, le choix des grosses motos en faisant disparaître les petites et moyennes cylindrées.

«On a toujours un plus gros pourcentage sur des machines de 20 000 \$ que sur des motos de 4000 \$, de sorte que tous le monde a eu intérêt à pousser les ventes de ce côté», raconte un vieux vendeur de Yamaha de l'ouest de Montréal, qui convient qu'avec 350 à 450 cc, on se rend aussi facilement à Gaspé qu'au centre-ville, et aussi vite qu'avec une 1400 cc...

Pour Richard Bergeron, l'auteur du percutant *Livre noir de l'automobile* (Hypothèse, 1999), «les jeunes affichent ici un comportement beaucoup plus rationnel que les adultes, dont l'attitude envers la moto est véritablement infantile. Les jeunes en général préfèrent s'acheter une petite voiture de seconde main, entre 3000 et 7000 \$. Ce choix est objectivement meilleur pour l'environnement parce que, contrairement aux motos, ces autos sont équipées de systèmes antipollution et sont plus sécuritaires.»

Pour Richard Bergeron, «l'insensibilité des motards de luxe au prix de l'essence, couplée aux taux inacceptables de pollution de leurs machines — ce que nous ignorions tous jusqu'ici —, rend impérative la mise en place de normes pour les motos au moins équivalentes à celles pour les autos.»

### Une solution transitoire?

Michel Souigny travaille aux laboratoires d'Environnement Canada, à Ottawa, où sont menés les tests sur les émissions de tous les types de moteurs vendus au Canada.

Selon ce chercheur, en attendant la mise au point de normes et de dispositifs antipollution plaçant les motos au moins sur le même pied que les voitures en Amérique, on pourrait utiliser une solution transitoire, pratique et immédiatement disponible. C'est celle que pense d'ailleurs adopter le Québec pour ses nouveaux conducteurs, dans une logique de sécurité.

«Il suffit de remettre immédiatement sur le marché des motos de petite et moyenne cylindrée et de faire mousser leur vente par des incitatifs économiques, fiscaux et technologiques», dit Michel Souigny.

«On pourrait dans un premier temps exiger des dispositifs antipollution uniquement pour les motos de plus de 600 ou 700 cc, ce qui ferait grimper leur prix et réduirait leur pollution tout en stimulant l'achat de plus

petites cylindrées, plus économiques, poursuit M. Souigny. On obtiendrait ainsi une réduction de la consommation globale de carburant, le seul moyen connu de réduire la contribution des véhicules à l'effet de serre. Ce gain pour le climat compenserait pour la contribution accrue au smog qu'on tolérerait chez les petites cylindrées, sans systèmes antipollution pour un certain temps. De toute façon, leurs émissions d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures seraient réduites en raison de leur consommation inférieure.»

Selon ce chercheur, «il n'y a aucune raison technique qui justifie que les moteurs de moto n'aient pas, minimalement, le même rendement antipollution que les voitures. Les systèmes d'injection, le contrôle de la combustion par ordinateur et les convertisseurs catalytiques sont des équipements de base en mécanique d'aujourd'hui, souvent produits par les mêmes manufacturiers pour leurs voitures. Certes, les manufacturiers feront face à des problèmes de coûts et d'intégration mécanique. Mais c'est leur responsabilité et, pour le moment, ils transfèrent ce fardeau technologique sur l'environnement et le public.»

Comme s'il fallait confirmer le réalisme de cette analyse, le dépliant 2000 de Honda annonce en premier que la nouvelle Interceptor VFR 800 (V4) sera équipée «d'un nouveau dispositif antipollution qui en fait l'une des motos les plus propres de tous les temps» avec son «système d'injection d'air et le convertisseur catalytique à trois voies utilisant un capteur d'oxygène et un PGM-FI numérique de pointe pour réduire les émissions d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxyde nitreux.»

La question est désormais la suivante: combien d'années faudra-t-il attendre pour que non pas une seule mais toutes les motos roulent aussi proprement? Ce qui ne résout cependant pas le problème de la contribution à l'effet de serre des grosses cylindrées, l'autre moitié du problème.

Rectificatif: les émissions de NOx de la BMW F650, telles qu'établies par Environnement Canada, s'élevaient à 0,19 gramme par mille comparativement à 0,09 gr/m pour un camion Ford F-150 de 4,6 litres. Nos excuses pour la confusion des données dans l'article d'hier.

Demain: la pollution des riches

# LE DEVOIR

## LES SPORTS

### EN BREF

#### Début des Jeux paralympiques à Sydney

Sydney (AP et PC) — L'esprit de l'olympisme souffle de nouveau sur l'Australie. Les 11<sup>e</sup> Jeux paralympiques se sont ouverts hier à Sydney, là même où les plus grands JO de l'ère moderne s'étaient achevés voilà deux semaines. Le coup d'envoi de ces jeux réservés aux personnes handicapées a été précédé d'une cérémonie d'ouverture haute en couleur. Les Jeux paralympiques réunissent quelque 4000 athlètes de 121 pays jusqu'au 29 octobre. Ce sont eux aussi les plus importants de l'histoire. La précédente édition à Atlanta, il y a quatre ans, rassemblait des représentants de 103 pays. L'équipe du Canada, forte de 161 membres, sera présente dans 16 des 18 sports au programme. Le cycliste Gary Longhi était le porte-drapeau de la délégation canadienne. Longhi est champion du monde du cinq kilomètres contre-la-montre. Il y a quatre ans, aux Jeux d'Atlanta, le Canada avait remporté 71 médailles, dont 24 d'or.

#### Tennis: Corretja continue sa marche en avant

Toulouse (AFP) — L'Espagnol Alex Corretja, tête de série n° 1, a continué sa marche en avant hier lors de la troisième journée du tournoi de tennis de Toulouse, épreuve ATP dotée de 375 000 \$, en s'imposant en une heure face à l'Allemand Alexander Popp 6-1, 6-4 au 2<sup>e</sup> tour. Le Français Nicolas Escudé a été le deuxième qualifié pour les quarts de finale en venant à bout en trois manches (5-7, 6-3, 6-2) du Suédois Magnus Gustafsson, n° 77 mondial et tombeur de la tête de série n° 2, Juan Carlos Ferrero, au premier tour. La tête de série n° 3, le Chilien Marcelo Rios, n'a pas manqué son entrée en compétition mais a été contraint de concéder un set à l'Espagnol Vicente Ferrando (6-4, 3-6, 6-1). Le Français Arnaud Di Pasquale s'est incliné face au Suédois Andreas Vinciguerra.

ASSOCIATED PRESS

### Série mondiale

## New York se prépare

New York — C'est comme si la Big Apple avait besoin d'en rajouter. Voilà maintenant que nous aurons droit à la Série mondiale de métro. « Cette série permettra à la ville de New York de prouver encore plus, a dit le maire Rudolph Giuliani hier. Nous pourrions dire que nous avons les deux meilleures équipes de baseball au monde. »

Le premier match de la série sera présenté samedi au stade des Yankees quand Andy Pettitte, des Yankees, affrontera l'as des Mets, Mike Hampton, un duel de gauchers, donc. « J'espère que les gens vont bien se comporter parce qu'il y aura certes des chicanes de famille, a dit le gérant des Yankees, Joe Torre. J'ai l'impression que la ville sera bouleversée pendant une bonne dizaine de

jours, peut-être même plus. » « Ce sera la Série du métro. Les Yankees rejoignent les Mets », pouvait-on lire en grosses lettres sur le New York Times.

#### Pour la 14<sup>e</sup> fois dans la Grosse Pomme

Ce sera la 14<sup>e</sup> fois que deux clubs de New York s'affrontent dans la grande finale et la première depuis 1956 alors que les Yankees avaient croisé le fer avec les Dodgers de Brooklyn.

« Il n'y avait alors que trois chaînes de télé », a dit le comédien Billy Crystal, qui célébrait avec les joueurs des Yankees après leur victoire de 9-7 mardi. « Maintenant, le monde entier verra la série à la télévision. »

Les Mets avaient éliminé les Cardinals de Saint Louis une journée plus tôt. Les Yankees ont obtenu une journée de congé hier. Quelques lanceurs des Mets ont

lancé le long des lignes de côté au stade Shea mais la pluie a empêché l'équipe de tenir un exercice régulier.

« Nous avons la chance de nous faire connaître », a dit le voltigeur Jay Payton, des Mets. « L'équipe qui gagnera pourra s'en vanter pendant longtemps. »

Les Yankees tenteront de devenir la première équipe depuis Oakland, de 1972 à 1974, à remporter la Série mondiale trois ans de suite. La dernière victoire des Mets en Série mondiale remonte à 1986 quand leur as était Dwight Gooden. Il est maintenant avec les Yankees.

Les Yankees ont remporté quatre des six matchs du calendrier interligues cette saison et la rivalité s'est intensifiée après que Roger Clemens eut atteint le receveur des Mets, Mike Piazza, à la tête lors d'un de ces matchs.



Le lanceur des Yankees, Mariano Rivera, célèbre la victoire de son équipe au champagne.

### HOCKEY

#### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	Pts
Ottawa	4	0	1	0	20	7 9
Boston	3	3	1	0	19	25 7
Montréal	3	3	0	0	19	22 6
Buffalo	2	3	0	0	14	16 4
Toronto	2	3	0	0	8	14 4

Section Atlantique						
Pittsburgh	3	1	0	0	15	12 6
New Jersey	2	1	1	0	16	12 5
NY Rangers	2	2	0	0	14	14 4
Philadelphie	1	4	1	0	15	27 3
NY Islanders	0	3	1	0	8	12 1

Section Sud-Est						
Caroline	1	1	2	0	11	9 4
Tampa Bay	1	2	1	0	14	13 3
Washington	0	3	2	1	11	20 3
Floride	0	1	1	1	7	10 2
Atlanta	0	2	2	0	9	13 2

#### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Nashville	3	1	1	0	10	7 7
St. Louis	3	2	1	0	17	12 7
Detroit	3	3	0	0	16	14 6
Chicago	2	2	0	1	13	17 5
Columbus	1	4	0	0	9	19 2

Section Nord-Ouest						
Edmonton	5	1	1	0	23	16 11
Colorado	4	0	2	0	18	10 10
Vancouver	4	2	0	0	23	20 8
Calgary	2	3	0	0	12	12 4
Minnesota	0	4	1	0	8	17 1

Section Pacifique						
Phoenix	4	1	0	0	21	12 8
Los Angeles	3	2	0	0	29	18 8
Dallas	3	2	1	0	15	12 7
Anaheim	3	2	0	1	16	19 7
San Jose	2	1	0	0	8	7 4

Hier						
Caroline à Pittsburgh						
Colorado à Columbus						
N.Y. Rangers à Chicago						
San Jose à Dallas						
Tampa Bay à Minnesota						
Calgary à Vancouver						
Floride à Phoenix						

Aujourd'hui						
Pittsburgh à Ottawa, 19h00						
Montréal à Philadelphie, 19h00						
New Jersey à Washington, 19h00						
Nashville à Detroit, 19h30						
Los Angeles à St. Louis, 20h00						
Toronto à Edmonton, 21h00						

Demain						
Anaheim à Buffalo, 19h00						
N.Y. Islanders à Atlanta, 19h30						
Dallas à Chicago, 20h30						
San Jose à Minnesota, 20h00						
Floride à Colorado, 21h00						
Boston à Calgary, 21h00						

Vendredi						
Anaheim à Buffalo, 19h00						
N.Y. Islanders à Atlanta, 19h30						
Dallas à Chicago, 20h30						
San Jose à Minnesota, 20h00						
Floride à Colorado, 21h00						
Boston à Calgary, 21h00						

PRESSE CANADIENNE

## Au tour de Ferrari d'être couronnée?

Après Nelson Piquet, Alain Prost, Damon Hill, Mika Hakkinen, à deux reprises, et Ayrton Senna, en trois occasions, Michael Schumacher a profité de sa présence sur le circuit japonais de Suzuka pour y être couronné champion du monde.

La lutte pour le titre des conducteurs étant terminée, il ne reste plus, pour cette dernière manche du championnat du monde 2000, qu'un mince suspense: qui, de Ferrari ou McLaren, s'assurera le titre des constructeurs? Puisque la «Scuderia» dispose d'une avance de 13 points sur McLaren, cette dernière écurie se voit condamnée à la réalisation de remarquables performances de Mika Hakkinen et David Coulthard lors de la deuxième et dernière édition automnale du Grand Prix de Malaisie. La FIA, en rendant public le

calendrier de 2001, nous a appris que la F1 visitera l'an prochain Kuala Lumpur et le circuit de Sepang à la mi-mars, après l'inaugural Grand Prix d'Australie.

Dans l'hypothèse où les pilotes McLaren s'adjugeraient les deux premières places dimanche, l'écurie Ferrari sera couronnée avec une quatrième place d'un de ses coureurs ou une combinaison cinquième et sixième. Si contre toute attente, Rubens Barrichello et Schumacher n'inscrivent aucun point, le titre ira à McLaren avec une première et une troisième place de ses pilotes.

#### Les enjeux

L'évidente domination des écuries Ferrari et McLaren et la grande rivalité qu'elles alimentent nous font parfois négliger d'observer ce qui se passe plus loin dans le peloton. Si, en raison des succès de leurs équipes respectives,

les pilotes Ferrari et McLaren sont assurés d'occuper dimanche soir les quatre premières places du classement final de la saison 2000, on peut se demander qui sera immédiatement derrière, à la cinquième place.

Chez les meneurs, Barrichello peut encore mathématiquement devancer Coulthard et s'offrir une troisième place à sa première campagne au sein de la «Scuderia». Erratique à ses deux dernières sorties, Ralf Schumacher peut mathématiquement être doublé par Giancarlo Fisichella et Jacques Villeneuve, mais il est à toutes fins utiles assuré de terminer à la cinquième place, fort d'une avance de six points sur l'Italien et de neuf sur le Québécois. Ce sont justement ces deux coureurs, de même que Jensen Button et Heinz-Harald Frentzen, qu'il sera intéressant de surveiller puisqu'ils ne sont séparés que par sept points.

#### Le carré d'as

Derrière Ferrari et McLaren, qui se sont offert jusqu'à maintenant près de 72 % des points octroyés depuis le début du calendrier, l'écurie Williams est presque assurée de conclure à la troisième place puisque seul un improbable doublé de Benetton pourrait enlever à l'équipe de Sir Frank Williams le statut de «meilleur des autres».

Ainsi, l'écurie Jordan, déjà assurée de terminer plus loin qu'à cette troisième place où elle avait complété le calendrier 1999, cherchera-t-elle à glaner en Malaisie les précieux points qui lui permettraient tout de même de devancer Benetton et BAR au classement final?

Trois petits points séparent les équipes. De la septième à la 11<sup>e</sup> place, l'issue du dernier Grand Prix pourrait présenter un tableau différent de l'actuel, les écarts étant fort minces entre les cinq dernières équipes.

### Après Schumacher

Téléphone: 985-3322

## LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

### I.N.D.E.X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### 210

COMMERCES À VENDRE

ROULOTTE À PATATE 1 an, diesel, mur, comptoir en acier inoxydable 37 000 \$ (négociable). (418) 653-8205

### 303

ANTIQUITÉS

ACHAT ANTIQUITÉS Bronzes, etc., S. Gélinau 450-796-2886 1-800-835-8686

### 307

LIVRES ET DISQUES

ACHETONS LIVRES & DISQUES 598-8580, 707 Mt-Royal est (514) 919-3860

ACHETONS LIVRES SERVICE À DOMICILE 387-8544

LIBRAIRE D'EXPERIENCE achète à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. 914-2142

### 450

EMPLOIS DIVERS

A LA RECHERCHE D'UN BON REVENU D'APPOINT? Possibilité de travail autonome pour une entreprise internationale. (514) 327-8272

TRADUCTEURS/TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. Milieu informatisé. De 43 000\$ à 99 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305.

### 515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE? Je peux certainement vous aider. 10 ans exp., P.C., Mac. Etudiant. (514) 484-6089 Julien

### 542

MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXANT Contre le mal de dos, douleur musculaire ou simplement pour la détente. Endroit propre et paisible. 382-2576

### 555

GARDERIES, AIDE FAMILIALE

FAMILLE DE NDG recherche aide familiale pour devoirs de fillette de 8 ans. Ménage et popotte. Offrons 8 \$/h, 25\$/sem. Références et rec. (514) 483-5384

### 560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL résidentiel - commercial industriel Avec licence. Équipe structurée. 725-3997

### 575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

### 599

MESSAGES

18 octobre, Toronto. J'ai parlé à SS hier. Elle semble correcte. J'ai oublié la fête de H.

### 695

AUTOMOBILES

HONDA CIVIC SI 99, 32,000km, toute équipée, a/c, 14 900\$. Patrick (450) 477-1465, (514) 496-5055

SATURN SC 92 Manuelle. Impeccable. 4 950\$ négociable (514) 322-7425

### AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

### DÉCÈS



SYLVESTRE, P. ROGER, S.J. 1927-2000

À Lafontaine (Saint-Jérôme), le 16 octobre 2000, est décédé subitement à l'âge de 73 ans, après 54 ans de vie religieuse, le P. Roger Sylvestre, s.j., supérieur de la résidence et maison de retraites des jésuites Notre-Dame-de-Montserrat. Né à Montréal le 15 juin 1927, il entra chez les Jésuites en 1946. Ordonné prêtre le 15 juin 1961, il fut professeur de littérature française au Collège Saint-Ignace de Montréal (1954-1958; 1964-1968) et au Cégep Ahuntsic (1968-1987) où il fut l'un des fondateurs et rédacteur-en-chef de la revue Critère. Il fut ensuite supérieur et directeur de la Villa Saint-Martin (1987-1995) et de Notre-Dame-de-Montserrat depuis 1996; il était consultant du provincial depuis 1997. Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil sa sœur, Madeleine (Léopold Poirier), ses frères: Maurice (Hélène Langlois) et Robert (Denise Laberge), de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé à la Maison des Jésuites 175, boul. des Hautesurs, Lafontaine, le 20 octobre à partir de 14h. Il y aura réunion de prières à 20h. Les funérailles y seront célébrées le lendemain, 21 octobre à 10h30, suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Aide aux Jésuites canadiens (25 rue Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6) seraient appréciés.

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

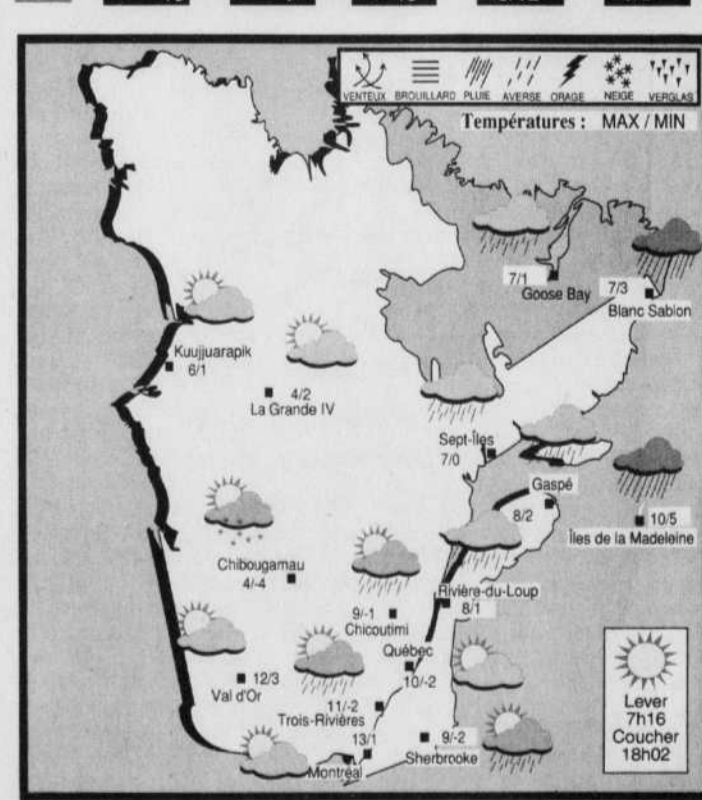
La dignité de chaque personne est l'objectif principal de toute activité économique responsable.

Oxfam Québec

514.937.1614 1.877.937.1614 (sans frais) www.oxfam.qc.ca

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max 13	min 1	max 15	6/12	0/9



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max 10	min -2	max 14	3/11	-2/7

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max 12	min 4	max 15	-1/10	4/13

Météo-Conseil 1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

Environnement Canada

• CULTURE •

S P E C T A C L E S

# Un prince au Casino

SYLVAIN CORMIER

C'est Jean-Guy Moreau qui, en voix hors-champ, le présente. Avec sa meilleure voix de Pierre Lalonde, «chanteur esstraordinaiiiiire». Au début, on a l'impression que c'était Lalonde se caricaturant lui-même. Et puis Lalonde arrive et remercie Moreau. Habile. En ayant recours à l'imitation de Moreau, Lalonde perpétue sa légende par personne interposée. Idéale entrée en scène: on comprend que ce gars-là sait qu'il est, incontestablement l'une des plus grandes vedettes de notre chanson populaire, mais on déduit aussi qu'il ne se prendra pas trop au sérieux.

De fait, Lalonde s'amène en toute aisance, habitant élégamment un complet noir, serinant sans effort apparent *La Belle Vie* de Sacha Distel. Débonnaire? C'est le mot qui vient en tête pour décrire cette dégaine souple à la Dean Martin, ce geste sûr à la Sinatra, ces claquements de doigts à la Bobby Darin: Pierre Lalonde, on le constate sur cette scène du Casino de Montréal encore plus fortement qu'en toute une vie à la télé, est notre seul véritable crooner. Et, par là, le meilleur choix de programmation de toute l'histoire de ce Cabaret du Casino: le lieu lui sied comme son costard.

À la première médiatique de mardi (le spectacle est présenté depuis la semaine dernière et tiendra l'affiche jusqu'au 7 décembre), c'est à un show plus que rodé auquel nous assistons. Le seul spectacle proposé en soirée, faut-il noter: c'est à une matinée que Lalonde convie en effet son public, les mardis, mercredis et jeudis dès 13h30, à dix dollars le billet, prix éminemment populaire. Habile ciblage: les autobus arrivent pleins de fans de Lalonde à cette heure-là.

Et ils sont comblés. Le chanteur populaire devenu crooner sert un cocktail parfaitement dosé de ses succès d'antan (*Louise, Caroline, Une poupée*) et des balades imparables de son dernier disque (*Le Belle Vie, C'est si bon, Les Feuilles mortes*), fort bien servies par le trio jazzy de Guy St-Onge. Si le beau Pierre a le commentaire parfois un peu gras et le gag tout aussi facile (inévitables relents de culture cheapo canal 10), on ne peut qu'admirer sa maîtrise du contact avec l'auditoire:



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Pierre Lalonde

on est tous dans sa proche revolver. S'il veut qu'on chante, on chante. Et on chante beaucoup.

L'heure et quart du spectacle (c'est toujours court et sans entracte au Casino: simple pause pour les joueurs) est ponctuée par deux principales séquences: l'hommage au paternel Jean Lalonde, tout à fait réussi et touchant, ainsi qu'un retour à *Jeunesse d'aujourd'hui*, presque gâché par la «personnification» plutôt embarrassante de Lalonde par son fils Jean-Pierre. Embarrassante pour moi, remarquez: les dames roucoulaient. C'est l'essentiel: les gens passent avec leur cher Pierre de suaves instants. Ils en sont moins malheureux quand les machines gobent leur sous.

ÉDITION

# Kultura disparaît

OUERDYA  
AIT-ABDELMALEK  
AGENCE FRANCE-PRESSE

La revue littéraire de langue polonaise *Kultura*, publiée en France à partir de 1947 par des exilés politiques et fer de lance de la lutte contre la dictature communiste, va s'éteindre après la mort en septembre de son créateur et mentor, Jerzy Giedroyc.

«C'était sa volonté», explique l'archiviste et bibliothécaire Jacek Krawczyk, venu à la Foire du livre de Francfort, où la Pologne est invitée d'honneur, rappeler encore une fois la contribution de *Kultura* à la vie politique mais surtout culturelle de son pays d'origine. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Jerzy Giedroyc, né à Varsovie en 1906, fonde à Rome l'Institut littéraire avec le concours de Josef Czapski, Zofia et Zygmunt Hertz, Gusrav Herling-Grudzinski et son frère cadet Henryk.

L'année suivante, la vente de l'imprimerie de Rome permet à l'équipe de se transférer près de Paris et de commencer la publication de *Kultura*, dont les premiers numéros seront financés par ses lecteurs.

La revue qui publie les écrits des

auteurs polonais interdits par la censure de leur pays, dont deux des plus grands écrivains polonais contemporains, Witold Gombrowicz (mort en 1969) et Czeslaw Milosz, né en 1911 et Prix Nobel de littérature en 1980, s'étouffe petit à petit d'un cercle de collaborateurs, plus d'une trentaine dans les années 1990. Son lectorat aussi s'élargit: plus d'une dizaine de milliers, répartis dans une centaine de pays.

En 1953, *Kultura* fonde sa maison d'édition, Bibliotheka «Kultury» (bibliothèque de *Kultura*), dont le premier titre est *Trans-Atlantique* de Witold Gombrowicz. *La Pensée captive* de Czeslaw Milosz (1953) ouvre une longue série de livres consacrés à la réputation du stalinisme.

L'institut s'efforce de publier en polonais des auteurs étrangers in-

terdits: George Orwell ou Ignazio Silone, ou des livres interdits: *L'Homme révolté* d'Albert Camus ou *Le Meilleur des mondes* d'Alfred Huxley.

Pour faire parvenir toutes ces publications en Pologne, les responsables de *Kultura* inventent des stratagèmes: fausses couvertures, impression sur papier bible... En 1981, Nowa, une maison d'édition polonaise la publie clandestinement en Pologne même.

*Kultura* se prononce aussi résolument contre le nationalisme polonais et l'antisémitisme, s'attirant les foudres des régimes polonais successifs qui réclament à plusieurs reprises son interdiction auprès du gouvernement français, dont deux fois auprès de Charles de Gaulle.

T H É Â T R E

# Reposer en paix

TAPAGE NOCTURNE

De Francis Monmart. Mise en scène: Claude Lemieux. Scénographie et accessoires: Patricia Ruel. Costumes: Gilles-François Therrin. Bande sonore: Gaston Lemieux. Avec Luc Morissette, Diego Thornton et Jorge Fajardo. Une production du Groupe de la Veillée au théâtre Prospero jusqu'au 11 novembre.

HERVÉ GUAY

Règle générale, les gens s'entendent pour laisser les morts reposer en paix. Mais l'auteur dramatique Francis Monmart, décédé prématurément l'an dernier à 46 ans, n'était pas de cet avis si l'on se fie à sa pièce, *Tapage nocturne*, dans lequel un jeune homme au début de la trentaine entre par effraction dans un salon funéraire pour aller régler des comptes avec son père qui y est exposé. Plus exactement, le fils réussit à arracher à son géniteur un secret douloureusement enfoui — que ce dernier ne pourra donc emporter avec lui dans la tombe.

Troublante situation dramatique pour un auteur qui a tout de même eu le temps de léguer sept pièces à la dramaturgie québécoise, dont *L'Ange et le Corbeau*. Cette méditation sur les dernières heures de Van Gogh créée en 1995 s'avère sans doute le meilleur souvenir à conserver de l'homme de théâtre. Car, tous respects dus par ailleurs, la confrontation père-fils, imaginée par Monmart et mise en scène par Claude Lemieux au théâtre Prospero, n'a pas ce qu'il faut pour lui survivre.

Il est vrai que le ton était difficile à trouver pour cette comédie dramatique qui verse dans le fantastique, ne serait-ce qu'en raison du caractère étrange des échanges qui opposent un mort plutôt frondeur (Luc Morissette) et un vivant déjà fortement ébranlé (Diego Thornton). Or, moins que la vraisemblance de la situation, c'est le manque de naturel de la langue qui gêne ici — surtout de la part d'un paternel à ce point sûr de lui. Et l'humour assez cru dont il fait preuve n'arrange rien. Aussi personne ne s'esclaffe-t-il quand Albert se fait crâneur: «Je suis mort mais je ne suis pas aveugle quand même.»

Pour sa part, le metteur en scène, Claude Lemieux, a tenté de sacraliser ce théâtre de salon assez conventionnel et de lui conférer de l'ampleur. Par mo-

ments, il opte même pour un jeu très exacerbé. Mais le prosaïsme des dialogues entre constamment en conflit avec ses efforts. Par exemple, *Tapage nocturne* nécessite plusieurs petits objets quotidiens (cigarettes, lampe de poche, sac à dos, jeu de dames) qui font que le surnaturel est toujours relégué à l'arrière-plan. Ce qui vaut aussi pour le décor trop blanc de Patricia Ruel, décevant de banalité.

Quant au rôle quasi muet du gardien de nuit (Jorge Fajardo) dont Lemieux fait une sorte de saint Pierre clownesque, ses rondes sont si dénuées de liens avec le reste qu'elles ne se révèlent moins métaphoriques que lourdement anecdotiques. Et je ne parle pas de la finale qui se veut spectaculaire, mais qui finalement produit aussi peu d'étincelles qu'un pétard mouillé.

Reste deux comédiens qui auraient pu faire une différence, étant donné que *Tapage nocturne*

ne repose davantage sur la psychologie que la métaphysique. De ce côté, Diego Thornton a beau parfois être bien près de la transe, surtout au moment de son entrée en scène, son fils en colère ne convainc pas que le deuil paternel et la paternité qu'il cherche à fuir auprès du mort aient pu provoquer en lui un tel traumatisme.

De même, Luc Morissette passe un peu trop rapidement du cynisme à la vulnérabilité pour que nous puissions le suivre sur ce terrain. Il faut dire à sa décharge que l'histoire d'amour de jeunesse revenant le hanter jusque dans la tombe sent l'artifice et arrive trop abruptement pour que nous aillions ainsi la couleuvre.

En somme, *Tapage nocturne* prouve a contrario qu'il est souvent inutile de réveiller les morts. Et, au fond, est-ce si grave qu'ils emportent dans l'au-delà une part de leur mystère?

PRIX FRANÇOIS-HOUDÉ

VILLE DE MONTRÉAL - CMAQ

La Ville de Montréal, en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec, a fondé le prix François-Houdé afin de promouvoir l'excellence de la nouvelle création montréalaise en métiers d'art et de favoriser la diffusion d'œuvres des jeunes artisans créateurs.

Vernissage de l'exposition des œuvres des finalistes et remise du prix François-Houdé

Le jeudi 26 octobre à 17 h 30

FINALISTES 2000

- Bruno Andrus
- Élyse De Lafontaine
- Éric Brouillette
- Carole Frève
- Maude Bussièrès
- Marie-Ève Martin
- Natacha Chamko
- Julie Mineau
- Laurent Craste
- Marika Nelson
- Nathalie Tremblay

L'exposition se poursuit jusqu'au 19 novembre 2000. Ouvert tous les jours de 10h à 18h

GALERIE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC  
Marché Bonsecours, 350, rue Saint-Paul Est, Montréal (Qc) H2Y 1H2  
Tél. : (514) 878-2787, courriel : cmaq@metiers-d-art.qc.ca  
Site internet : www.metiers-d-art.qc.ca



Ville de Montréal



# • À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	Sous le signe du lion		L'Écuyer / Luis Oliva, Isabelle Brossard		Le Téléjournal/Le Point		Sport	Cinéma / LE MAÎTRES DES... (23:18)	
TVA	Le TVA 18 heures	Piment fort	Beverly Hills		2 Frères		En attendant Willie		Le TVA	Le Grand Blond... / Benoît Brière		TVA Sports	Pub (23:56)
TQ	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	Les 400 Coûts	...la violence	Documentaires - Société / ...guerre du Golfe		J'aime / Le Désert		Cultivé et bien élevé	L'Effet Dussault	Les 400 Coûts	Les Choix de Sophie	Groupes
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / P. Norman	Les Gingras...		Cinéma / ET TOMBENT LES FILLES (5) avec Morgan Freeman, Ashley Judd				Le Grand Journal	110%	Phantasmata	Flash	Sexe et Confidences
RDI	RDI Junior	Capital...	Le Journal	... (19:20)	La Rébellion corse		Le Téléjournal et Le Point		Le Canada aujourd'hui		Le Journal	... (23:20)	Téléjournal
TV5	Pyramide	Jrnl suisse	Journal	Union libre	... (20:35)		Julie Lescaut / Tableau noir	... (22:40)	... (23:05)	Soir (23:35)	Le Journal		Le Journal
D	Contact Animal		Science surnaturelle	Mystères et...			Biographies / E. Knievel		L'Homme de six millions		Cinéma / L'AIGLE DE FER II (5)		
VIE	... (17:30)	Copines...	Cinéma / LIAISON INTERDITE (4) avec Kerry Fox		...la vie est un combat		Sortie gaie	Copines...	La Courbe		Cuisine avec...		Cinéma
MP	Top5+	Clip	S Club 7	Box Office	Clip		Bouge		La Courbe		Clip		
MX	Nostalgie		Ed Sullivan	Pop up...	Musicographie		Max Lounge		Génération 60		Musicographie		Pop up...
CF	Les Aventures de Sinbad												
TTF	Scobby Doo	Crypte	Minus...	Courage...	...mouche	Angela...	Simpson	Super Zéro	X-Men	...mouche	Simpson	Ned, triton	Spawn
RDS	Ce soir	Sports 30	Hockey / Canadiens - Flyers						Sports 30 Mag		Sport	Qc Courses	Extrême
HISTORIA	2e Guerre mondiale		L'Histoire à la une	Dynasties rouges			Artisans de notre Histoire		Kennedy		L'Histoire à la une		Cinéma
SERIES +	Salle des nouvelles		Voilà!	Fou de toi			Siska		Vertiges				La Loi...
CANAL Z	Au-delà du réel		...nerdz	Conquête...	Métier d'enfer		Battlestar Galactica		...avec l'au-delà	...nerdz	Babylone 5		
ÉVASION	Prêt à partir		Les Plus Belles Villes...	Évasion...	D'églises...		...l'aventure / ...santé		Cité téfant / Aqua...		Prêt à partir		...en France
TF0	Au m@x	Volt	Panorama	Ô Zone	Un air de...		Cinéma / LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR (3)		Panorama		Volt		
CBC	CBC News: Canada Now		Pelwick	Our Hero	The Nature of Things		CBC Thursday		The National / CBC News		National	Cinéma	
CTV (Mont.)	Pulse		Access H.	King of...	Whose Line is it...		...to be a Millionaire?		ER		CTV News	Pulse	... (0:05)
GBL	... (17:30)	Nat. News	Ready...	E.T.	Friends	Will & Grace	...Shoot me		Outer Limits		Prime Bus.	Sportsline	... (0:05)
TVO	Mechanics	Journey...	Fragile Nature	Studio 2	Monarch of the Glen				Life and Times		Allan	Studio 2	
ABC	News	ABC News	Spin City	Frasier	Whose Line is it...		...to be a Millionaire?		Primetime Thursday		News	... (23:35)	Politi. (0:06)
CBS	News	NBC News	CBS News	E.T.	48 Hours	City of Angels			Diagnosis Murder			Late Show (23:35)	
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Will & Grace	...Shoot me		ER			Tonight Show (23:35)	
FOX	Sabrina	Drew Carey	Dawson's Creek	Cinéma / TURBULENCE (6) avec R. Liotta			Felicity		...of Heart		Star Trek: Voyager		
PBS (33)	NewsHour		Business...	Trailside	Old House	Hometime	Mystery / Wyvern Myst.		The American Experience			Cinéma	
PBS (57)	BBC News	Business...	NewsHour		Health Issues	Healthcare Crisis	Frontline		BBC News		Charlie Rose		
CTV (Corn.)	News		Wheel of...	Jeopardy	Whose Line is it...		...to be a Millionaire?		ER		CTV News	News	Open (0:05)
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order		Biography		Murder One		Investigative Reports		Law & Order		Biography
BRAVO	It ain't all Jazz		Videos	Arts, Minds	BookTV	Writing Life	Cinéma / STREET SMART (4) avec C. Reeve		NYPD Blue			Homicide	
DISCOVERY	Crocodile Hunter		@discovery.ca		Discovery		Secrets of Science		...Tense / Aerospace		@discovery.ca		...Hunter
HISTORY	It Seems...	True Action	...Seeds	Hist.lands	Turning Points		War Stories		Scorched Earth		Tour of Duty		...Stories
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Health...	CounterSpin		National / Magazine		the fifth estate		CounterSpin		National
SHOWCASE	Danger Bay	T & T	Dead Man's Gun	Power Play			F/X		Cinéma / MONTREAL VU PAR... (3) avec Sheila McCarthy				
LEARNING	48 Hours / Revenge		Medical Heroes	Paramedics			Showgirl Stories				Paramedics		Showgirl...
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Flick	Money...	...Families	...Homes	Extra	Real World	First Day	Moving...	...Families	...Homes	Extra
TSN	Off, Record	Sportsdesk	...Hockey	NFL 2Night	Football / Lions - Buccaneers								Sportsdesk
SPORTSNET	Sportscent.	Sports Geniuses	PGA Tour	Boxing: Fight Time					Sportscentral		Go in' Deep		Geniuses
YTV	Olsen...	Yvon of...	Action Man	Weird-ohs	Beast...	Shadow	Opposite Sex		Gamerz	Treasure	Action Man	Gundam	...Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

# NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

Françoise Faucher, qui fait l'objet d'une biographie nouvellement parue, est invitée en compagnie de son mari, Jean Faucher.

RDI, 19h20

UNION LIBRE

Le magazine européen de Christine Bravo reçoit une comédienne bien typée, Valérie Lemerrier.

TV5, 19h30

DEUX FRÈRES

Crise familiale et émotions garanties.

TVA, 20h

J'AIME

L'émission s'adresse ce soir aux amoureux du désert. Parmi les invités, l'écrivain Amin Maalouf ainsi que Marie-France Bazzo.

Télé-Québec, 21h

EN ATTENDANT WILLIE

TVA mettra à l'affiche, la semaine prochaine, une minisérie sur la vie de Willie Lamothe. On présente ce soir une sorte de prépublicité, un spectacle country avec Patrick Norman, Renée Martel et autres.

TVA, 21h

L'ÉCUYER

Luis Oliva, la jeune vedette de *Tag*, est invité ainsi qu'Isabelle Brossard.

Radio-Canada, 21h

LE GRAND BLOND AVEC UN SHOW SOURNOIS

Benoît Brière, M. Bell lui-même.

TVA, 22h30